

41 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions

Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur : Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions à deux associations : l'une au titre de l'organisation de la Nuit des Etudiants du Monde, l'autre pour l'organisation d'une Table ronde.

I - La Nuit des Étudiants du Monde

L'Association «ESN Besançon» (Erasmus Student Network Besançon) a pour objectif, d'une part l'accueil, l'intégration des étudiants internationaux qui ont choisi Besançon comme Ville universitaire et, d'autre part la promotion de la mobilité internationale auprès des étudiants bisontins.

Depuis sa création en 2004, ESN Besançon organise l'accueil des nouveaux étudiants internationaux lors de la rentrée universitaire : aide aux démarches administratives (inscriptions à l'Université), à l'installation dans le logement (brocante de mobilier, vaisselle, etc.), jeu de piste pour découvrir Besançon, soirée festive pour faire connaissance. L'an dernier à l'occasion des 25 ans du programme Erasmus, une soirée au Kursaal avec chants, danse, gastronomie et concerts a constitué le temps fort d'une semaine d'accueil soutenue par la Ville.

Pour la prochaine rentrée, l'Association ESN organisera cette soirée d'accueil en partenariat avec La Rodia le 24 octobre, simultanément avec d'autres grandes villes universitaires françaises (Aix-en-Provence, Amiens, Lille Métropole, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Reims, Paris, Toulouse...).

Cette organisation simultanée intitulée «Nuit des étudiants du Monde» a été instaurée l'an dernier, sous le parrainage de Geneviève FIORASO, avec le soutien de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) à laquelle la Ville de Besançon adhère depuis cette année.

Ainsi le jeudi 24 octobre les étudiants seront invités à participer à La Rodia :

- de 18 h à 21 h 30, à un forum qui rassemblera l'ensemble des partenaires de la jeunesse, de l'international et de l'accueil des étudiants internationaux avec des animations propices aux échanges : jeux du monde, tables de langue...

- à partir de 22 h, à une soirée musicale avec une scène tremplin d'un groupe local, puis une tête d'affiche en finissant par un DJ qui mixera sur une play-list internationale.

Ces rencontres culturelles et conviviales permettront de célébrer l'arrivée des étudiants internationaux dans la Ville de Besançon et de marquer l'esprit des étudiants en début d'année universitaire.

La Ville est sollicitée pour un appui logistique (communication) et financier. Il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 4 000 €.

II - Table ronde jeunes chercheurs et Prix A'Doc 2013

A'Doc est l'Association des jeunes chercheurs de Franche-Comté dont les membres sont des doctorants, des docteurs mais aussi des étudiants en Master 2.

Elle a pour principaux objectifs de tisser des relations entre les étudiants de masters, les doctorants et les jeunes docteurs, de valoriser le doctorat et les compétences des jeunes chercheurs, d'informer sur les propositions de doctorat, les débouchés et les poursuites de carrière.

A'Doc est l'interlocuteur privilégié entre les jeunes chercheurs et les 4 écoles doctorales de l'Université de Franche-Comté et représente les chercheurs au Conseil Scientifique de l'UFC.

Ainsi, le vendredi 7 juin 2013 aura lieu à Besançon la cérémonie de remise des prix de la 9^{ème} édition du Prix A'Doc.

Le Prix A'Doc récompense huit jeunes doctorants de l'Université de Franche-Comté, à hauteur de 600 € (1^{er} lauréat de chaque école doctorale) et de 400 € (2^{ème} lauréat). Il est demandé aux candidats de produire de manière concise et explicite un article répondant au thème «Votre recherche, sa réalisation, ses enjeux». Ce prix permettra à ces jeunes chercheurs de publier leur article dans le recueil qui paraîtra aux Presses Universitaires de Franche-Comté.

En amont de la cérémonie, A'doc organisera une table ronde pour faire le point sur l'emploi des Docteurs en 2013. Ouverte aux doctorants comme aux entreprises, elle a pour objectif de valoriser les compétences des jeunes docteurs et de leur proposer des pistes de réflexion concernant la suite de leur carrière.

Pour améliorer l'attractivité et l'image de la recherche à Besançon, la Ville est sollicitée pour soutenir l'organisation de cet événement qui participe à la valorisation des compétences et des travaux du doctorant.

Dans le prolongement de sa politique de soutien à la recherche (colloques scientifiques et contrats doctoraux), la Ville de Besançon est sollicitée pour participer à l'organisation de cette journée. Il est proposé d'attribuer une subvention à hauteur de 1 500 €.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- 4 000 € à ESN Besançon (Association des étudiants internationaux), au titre de l'organisation de la Nuit des étudiants du monde,

- 1 500 € à A'Doc (Association des jeunes chercheurs), au titre de la Table ronde et du Prix A'Doc 2013.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 5 500 €, sera prélevée sur la ligne 65.23/6574 CS 10004.

«Mme Joëlle SCHIRRE : C'est quelque chose de récurrent que l'ESNMM fasse des beaux projets et elle est très dynamique en terme de mobilité et d'international. Cette année elle s'est inscrite dans quelque chose de particulier qui a été lancé l'an dernier, c'est la nuit des étudiants du monde donc là pour la première fois la Ville y participe, mais c'est l'ESNMM qui est l'organisateur à La Rodia et sollicite une subvention de 4 000 €.

La deuxième subvention demandée est pour l'Université, pour l'Association A'Doc qui soutient les jeunes chercheurs de Franche-Comté. Il y aura lors de cette réunion qui a lieu le 7 juin une table ronde sur l'emploi des jeunes chercheurs et ensuite une présentation de leurs travaux de recherche. Le Conseil Municipal a toujours été unanime pour soutenir l'Université mais plus que jamais je crois que tout ce qui émane de l'Université doit être très largement soutenu.

M. Pascal BONNET : On en a parlé un petit peu en commission déjà, il y a eu quand même quelques éclats médiatiques autour de l'avenir du PRES et de ce qui va succéder au PRES avec des débats entre Besançon et Dijon, un débat sur la notion d'union, de fusion, etc., des inquiétudes qui étaient sans doute injustifiées. Pour ma part, j'ai toujours été favorable à ce que Besançon et Dijon travaillent ensemble pour peser plus sur le plan universitaire donc je voudrais savoir où l'on en est aujourd'hui. Est-ce que vous avez des éléments supplémentaires ?

M. LE MAIRE : Bien sûr puisque c'est un dossier que je suis particulièrement avec Patrick BONTEMPS, qui suit cela pour la Région, et avec Joëlle SCHIRRE au niveau de la Ville. Il y a eu une rencontre à Dijon où effectivement il y a un certain nombre de choses qui sont ressorties et j'ai dès le lendemain appelé le Directeur de Cabinet de la Ministre, Lionel COLLET, dont j'ai là aussi le numéro de portable et que je n'appellerai pas non plus, pour lui demander un certain nombre d'explications. M. COLLET est venu à Besançon et a rencontré la Présidente de Région Marie-Marguerite DUFAY et les trois Présidents d'Agglomération, l'Agglomération de Montbéliard, l'Agglomération de Belfort et l'Agglomération de Besançon. Donc aujourd'hui où en sommes-nous ? Les choses sont très claires ; nous avons d'ailleurs passé un communiqué commun repris en partie dans la presse. Les trois Présidents d'Agglomération, de Besançon, Montbéliard et Belfort, ne sont pas pour la fusion des deux Universités. Le Directeur de Cabinet du Ministre a largement entendu ce message. La Présidente de Région a aussi délivré ce même message. Il est clair que désormais ce que nous voulons tous aux deux Universités c'est essayer de continuer ensemble mais c'est aussi présenter des projets qui soient des projets crédibles et réalisables rapidement. Aujourd'hui il n'y a pas de fusion possible, les Universités, autant de Dijon d'ailleurs que de Besançon n'y sont pas prêtes. Par contre vouloir rester chacun dans son coin serait totalement improductif et même certainement à terme suicidaire donc je crois que ce qu'il faut c'est que les Universités continuent à travailler ensemble, que l'on présente un certain nombre de projets. Vous savez qu'il y a trois possibilités : la fusion, la communauté d'Universités ou le rattachement. Aussi j'ai demandé à M. COLLET s'il y aura des priorités de financement par rapport aux fusions ou par rapport à la communauté d'Universités. Il m'a été répondu de façon très claire que non, que ce qui était important c'était le projet. Cela a d'ailleurs été rappelé lors d'une réunion que la Présidente de Région avait organisée vendredi dernier, Joëlle y était avec moi, Patrick BONTEMPS y était avec Marie-Guite DUFAY, il y avait aussi les gens de la Haute-Saône, du Territoire de Belfort et cela a été rappelé et nous sommes d'accord là-dessus. Il ne s'agit pas de mettre en place une fusion mais il faut aussi que l'on avance, qu'il y ait de vrais projets et c'est ce qui est ressorti aussi de cette réunion. La Présidente de Région va d'ailleurs organiser dans le cadre d'une conférence qui s'appelle le CORES, une nouvelle rencontre entre les élus et les Présidents des Universités. C'est un dossier que l'on suit particulièrement tous ensemble avec la Région, Patrick y étant avec sa double casquette Ville-Région, Joëlle et moi-même avec les rapports que j'entretiens avec le Cabinet de la Ministre. Vous savez, ce sont des choses que je ne dis pas forcément toujours. On ne doit pas forcément mettre cela tout de suite sur sa page Facebook ou Twitter. Quand je vais chez le Ministre de la Défense je ne twitte pas, je suis en face du Ministre de la Défense, quand je rencontre le Directeur de Cabinet, je ne twitte pas je suis avec le Directeur de Cabinet, chez le Recteur... En fait, vous devriez me reprocher peut-être de ne pas le dire assez, c'est vrai, mais j'ai passé un communiqué. La réunion s'est terminée à 14 h, à 15 h le communiqué était parti, j'ai eu du mal à le faire passer. Alors peut-être que je ne dis pas assez ce que je fais, mais voilà où nous en sommes. Est-ce que cette réponse est complète et vous convient ? Bien.

Merci, tout le monde est d'accord là-dessus ? Donc c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.